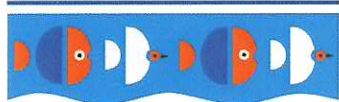




Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le : 13/10/11
Et publication ou affichage
du : 24.10.2011.



Syndicat Mixte du
Bassin de l'Or

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR

Séance du 5 octobre 2011

Salle Simone Signoret à Lansargues

DELIBERATION n° 11-10-2011

Objet : Versement subvention à Chambre d'Agriculture

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	procuration à Mr BARRAL	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	présent
	Michel MARTIN	présent	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	procuration à Mr HELSEN	Jacques HELSEN	présent
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	présent	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS		Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES		Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	présent	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	procuration à Mr BOLUDA	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL	
Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER		
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE	présent	Laurent JAOL	
	Yvon PELLET	présent	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	procuration à Mr PELLET	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL	Procuration à Mr LOPEZ	Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon BOURREL	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET	excusé	José SOROLLA	
	Michel GUIBAL	procuration à Mr ROUX	Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER		François LIBERTI	
	Monique PETARD	procuration à Mr CHALOT	Jacques ATLAN	

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint, 30/38 voix.

Monsieur le Président fait état au Conseil Syndical du programme agroenvironnemental mené sur la période 2005/2011 , par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault ,en partenariat avec le SYMBO.

La Chambre d'Agriculture de l'Hérault vient de solliciter le SYMBO à hauteur de 5 000 € , sur un montant total de l'action de 16 000 € H.T., afin de sensibiliser et de communiquer avec les agriculteurs du territoire, sur les actions qui ont été réalisées dans le cadre de ce programme.

Cette action va permettre de participer à l'évaluation et à la valorisation de ce programme, à la réalisation et la conception de documents (plaquettes, panneaux d'exposition,...), et la mise en place de réunions d'information.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité des membres présents,

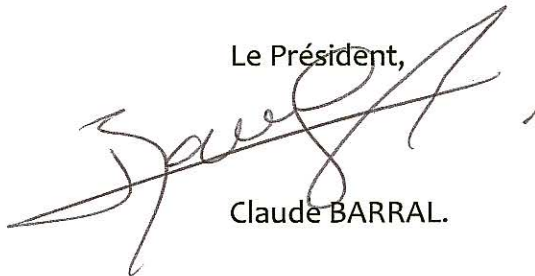
- De verser cette subvention à la Chambre d'Agriculture de l'Hérault,
- autorise Monsieur le Président à signer tout document ou effectuer toute démarche nécessaire
- dit que les crédits sont inscrits au budget 2011 du SYMBO.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à Lansargues , le 5 octobre 2011

Pour extrait conforme.

Le Président,



Claude BARRAL.

SYNDICAT MIXTE
du BASSIN de L'OR
130, chemin de Merles
34400 LUNEL